



**La séance du conseil d'établissement
19 février 2024 à 19h00
Proposition d'ordre du jour**

Ouverture de la séance

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour (2 min.)
2. Approbation du procès-verbal de la rencontre du 30 mai (15 min.)
 - 2.1. Suivi au procès-verbal
3. Parole au public (10 min.)
4. Formations aux membres du conseil d'établissement : (20 min.)
Nous suivrons les formations suivantes : Projet éducatif, Plan de lutte, Frais scolaires et Régime pédagogique.

Formation ministère de l'Éducation sur le conseil d'établissement

5. Décisions du conseil d'établissement (30 min.)
 - 5.1. Adoption des modifications du plan de lutte
 - 5.2. Adoption du Projet éducatif
6. Informations/rapports
 - 6.1. Comité de parents (10 min.)
 - 6.2. Personnel enseignant (5 min.)
 - 6.3. Direction (30 min.)
 - 6.3.1. Planification annuelle de l'éducation à la sexualité
 - 6.3.2. Planification des Contenus en Orientation Scolaire et Professionnelle
 - 6.3.3. Application des règles de conduites et mesures de sécurité
 - 6.3.4. Règles relatives au classement des élèves
7. Correspondance
8. Points divers
9. Date de la prochaine rencontre : 25 mars 2024
10. Clôture de la séance